



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0479

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opérations globalisées de la direction de la propreté relevant des compétences transférées par le Département du Rhône 2015 - Individualisation totale d'autorisations de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Eymard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabafo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015
Délibération n° 2015-0479

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Opérations globalisées de la direction de la propreté relevant des compétences transférées par le Département du Rhône 2015 - Individualisation totale d'autorisations de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

1 - Contexte

Les opérations globalisées sont celles pour lesquelles un plan de renouvellement annuel est défini. Elles visent à garantir le gros entretien et le renouvellement du patrimoine de la Métropole de Lyon.

Certaines compétences provenant du Département du Rhône ont été affectées à la direction de la propreté, soit directement sous son autorité (gestion du parc de Parilly et du domaine de Lacroix-Laval), soit sous son autorité fonctionnelle (nettoyement et viabilité hivernale des voies ex-départementales).

L'exercice de ces compétences fait appel à un patrimoine mobilier et immobilier qu'il s'agit d'entretenir et de renouveler régulièrement. C'est l'objet des opérations globalisées proposées dans le présent rapport.

2 - Enjeux et programme 2015

a) - Equipements et travaux des parcs (opération n° 0P27O3241A)

Le parc de Parilly et le domaine de Lacroix-Laval ont été transférés au 1er janvier 2015 du Département du Rhône à la Métropole de Lyon. Ils sont gérés par le service des parcs et jardins, rattaché à la direction de la propreté.

Le parc de Parilly, d'une superficie de 178 hectares situé sur Bron et Vénissieux, est un parc périurbain à vocation de loisirs et sportive. Situé sur les Communes de Marcy L'Etoile, Charbonnières les Bains et La Tour de Salvagny, le domaine de Lacroix-Laval s'étend sur 115 hectares. Il comprend un château dont les fondations datent du XIIe siècle. Le potager et la roseraie historiques sont des conservatoires de fruits, de légumes et de fleurs d'origines lyonnaises anciennes et remarquables.

Pour la gestion de ces deux sites, le service des parcs et jardins dispose de 286 équipements et matériels, dont :

- 57 tronçonneuses,
- 44 tondeuses,
- 28 souffleurs,
- 25 débroussailleuses,
- 24 tailleuses de haies,
- 15 engins de type tracteurs ou tractopelles,
- 15 autres véhicules spécialisés (chariots élévateurs, transporteurs électriques et thermiques, etc.).

Pour l'année 2015, le programme prévisionnel de renouvellement d'équipements et de travaux de gros entretien des parcs est le suivant :

Type de dépense	Description	Montant estimé (en €)
Achat de végétaux	Reprise des alignements d'arbres sur les parkings de Lacroix-Laval (besoins identiques aux années précédentes)	17 000
Matériel espaces verts et techniques	Remplacement habituel de matériels espaces verts vétustes, du compresseur de l'atelier mécanique (actuel + 10 ans), du traceur du stade et acquisition d'une sableuse auto-chargeuse	65 000
Matériel de transport	Remplacement de deux transporteurs électriques	18 000
Travaux sur voirie	Gros travaux d'enrobés sur le domaine de Lacroix-Laval	80 000
Travaux sur terrains	Travaux sur l'accès à l'hippodrome suite aux dysfonctionnements des bornes d'accès anciennes générant des intrusions fréquentes de véhicules pendant la nuit	112 000
Autres	Achat de bois ou autres matériaux de construction pour la réalisation des équipements en régie (barrières, bancs, poubelles, aménagements divers)	8 000
Total		300 000

b) - Matériels et véhicules des centres d'exploitation (opération n° 0P24O4759A)

La Métropole de Lyon a intégré dans son domaine public 385 kilomètres de voies départementales. L'entretien, le nettoyage et la viabilité hivernale de ces voies (hors 105 kilomètres de voies rapides urbaines) sont réalisés par 4 centres d'exploitation situés à Bron, Neuville sur Saône, Givors et Tassin la Demi Lune. Chacun est rattaché hiérarchiquement au territoire de la Maison du Rhône sur lequel il est situé, et donc à la délégation territoires et cohésion métropolitaine (DTCM).

Les budgets qu'ils mobilisent sont pilotés par les directions centrales concernées, eau, propreté et voirie de la direction générale déléguée au développement urbain et cadre de vie (DGDDUCV). Les activités relevant de la direction de la propreté (nettoyement et viabilité hivernale) sont essentiellement réalisées en régie. Elles nécessitent un parc important de véhicules et d'équipements divers.

Ce parc est composé, notamment de :

- 9 camions-bennes (13/19 tonnes) avec des équipements de viabilité hivernale,
- 10 fourgons tôleés,
- 7 tracteurs avec des équipements de fauchage et de chargement,
- 4 remorques,
- une tractopelle mutualisée entre les 4 centres.

Pour l'essentiel, il s'agit du parc de matériel de l'État transféré au Département en janvier 2007 (acte II de la décentralisation).

L'âge moyen du parc de véhicules, dont un tiers date de plus de 15 ans et de 22 ans pour les plus anciens, est supérieur à 10 ans.

De même, l'âge moyen des équipements de viabilité hivernale est supérieur à 10 ans et pour un tiers d'entre eux compris entre 15 et 25 ans.

Le remplacement de ces équipements doit être programmé sur les prochaines années.

Pour l'année 2015, le programme de renouvellement de ces véhicules et autres équipements est le suivant :

- un camion-benne (centre de Tassin la Demi Lune),
- 3 équipements de camion pour la viabilité hivernale comprenant sableuse, bac à saumure et lame ou rabot,
- un silo de stockage de saumure de 10 mètres cubes (centre de Tassin la Demi Lune).

Outre le renouvellement de ces matériels d'une extrême vétusté, la répartition des matériels entre la Métropole de Lyon et le Département nous contraint à prévoir l'acquisition d'un camion-grue, indispensable pour des missions telles que l'enlèvement de dépôts sauvages ou le transport de matériel.

Ce matériel sera mutualisé entre les 4 centres d'exploitation.

Le montant total de ces acquisitions est estimé à 600 000 € pour l'année 2015.

3 - Calendrier prévisionnel

Pour les deux opérations présentées ci-dessus, le programme 2015 est prévu d'être réalisé sur l'année. La totalité des crédits de paiement de chaque opération est donc affectée à l'exercice 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve les opérations globalisées de la direction de la propreté relevant des compétences transférées par le Département du Rhône pour l'exercice 2015.

2° - Décide :

a) - l'individualisation totale de l'autorisation de programme P24 - Nettoyement, sur l'opération n° 0P24O4759A pour un montant total de 600 000 € en dépenses sur le budget principal, selon l'échéancier suivant : 600 000 € en dépenses en 2015,

b) - l'individualisation totale de l'autorisation de programme P27 - Préservation et promotion d'espaces naturels, sur l'opération n° 0P27O3241A pour un montant total de 300 000 € en dépenses sur le budget principal, selon l'échéancier suivant : 300 000 € en dépenses en 2015.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.